

VOUS LES
AIMEZ...
PROTÉGEZ-
LES !



AG2R LA MONDIALE

TARIFS

EXCEPTIONNELS

À PARTIR DE
10,90 €
PAR MOIS*

Contactez nous au :
0 970 824 024
(appel non surtaxé),
du lundi au vendredi de 9 h à 18 h.

* COTISATION MENSUELLE POUR UN CHAT EN FORMULE NIVEAU 1.



UNE ASSURANCE COMPLÈTE POUR VOTRE CHIEN OU VOTRE CHAT

3 FORMULES CLAIRES ET TRANSPARENTES

- toutes nos formules remboursent les frais médicaux⁽¹⁾ et les frais d'intervention chirurgicale en cas d'accident et de maladie;
- l'assistance⁽²⁾ 24 h/24 et 7j/7 propose des services vraiment utiles pour le maître et son animal;
- un capital décès accidentel, jusqu'à 300 €⁽³⁾, est toujours inclus dans nos garanties;
- pas de frais de dossier.

**AUCUNE
FRANCHISE**

**ASSISTANCE
ANIMAL PERDU**

(1) EN NIVEAU 1, LES FRAIS MÉDICAUX SONT REMBOURSÉS UNIQUEMENT EN CAS D'ACCIDENT.

(2) HORS CHIENS APPARTENANT AUX CATÉGORIES 1 ET 2 TELLES QUE DÉFINIES À L'ARTICLE L. 211-12 DU CODE RURAL.

(3) POUR UN ANIMAL DE MOINS DE 8 ANS GARANTI EN NIVEAU 3.

LES GARANTIES SANTÉ ANIMAUX

VOS GARANTIES	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
CAS DE PRISE EN CHARGE	Accident + chirurgie suite à maladie	Accident + maladie	Accident + maladie
Plafond de prise en charge annuel	1 200 €	1 600 €	2 000 €
Frais vétérinaires (actes)	70 %	75 %	80 %
Médicaments	70 %	75 %	80 %
Assistance ⁽¹⁾	Oui	Oui	Oui
Capital décès accidentel ⁽²⁾	100 €	200 €	300 €
Détartrage thérapeutique ⁽³⁾	-	-	Oui
Stérilisation ⁽⁴⁾	-	-	Oui
Consultation annuelle vaccinale	-	-	60 €
VOTRE COTISATION MENSUELLE			
Tarif pour 1 chat	10,90 €	19,90 €	30,90 €
Tarif pour 1 chien	12,90 €	26,20 €	43,90 €

INCLUS : VOTRE SERVICE D'ASSISTANCE⁽⁵⁾

En cas d'accident ou de maladie de votre animal, vous n'avez pas de moyen de transport pour aller chez le vétérinaire ?

Nous prenons en charge un aller/retour en taxi pour faire soigner votre animal.

Vous êtes hospitalisé(e) ou immobilisé(e) ?

Nous recherchons une solution pour que votre animal soit nourri et gardé.

Votre animal s'est perdu ?

Nous mettons tout en œuvre pour le retrouver.

Vous voulez voyager avec votre animal ?

Appelez-nous pour connaître toutes les formalités nécessaires.

(1) HORS CHIENS APPARTENANT AUX CATÉGORIES 1 ET 2 TELLES QUE DÉFINIES À L'ARTICLE L. 211-12 DU CODE RURAL.

(2) CAPITAL DÉCÈS ACCIDENTEL SI L'ANIMAL A MOINS DE 8 ANS. AU-DELÀ LE CAPITAL EST DIVISÉ PAR 2.

(3) DÉTARTRAGE REMBOURSÉ TOUS LES 2 ANS APRÈS 2 ANS D'ADHÉSION AU CONTRAT.

(4) STÉRILISATION : APRÈS 3 ANS D'ADHÉSION.

(5) SELON LES MODALITÉS PRÉVUES AUX CONDITIONS GÉNÉRALES DU CONTRAT.

6 BONNES RAISONS DE SOUSCRIRE À SANTÉ ANIMAUX

1. Des tarifs très compétitifs

Profitez-en pour offrir les meilleurs soins à votre chat ou à votre chien s'il venait à être malade ou accidenté.

2. Votre animal couvert pour ses dépenses de santé

En cas de maladie⁽¹⁾ ou d'accident de votre animal, Santé Animaux vous rembourse :

- les honoraires de vétérinaire ;
- les médicaments prescrits ;
- les frais de transport en ambulance animalière ;
- les examens radiologiques et les analyses de laboratoire ;
- les frais d'intervention chirurgicale ;
- les frais de séjour en clinique vétérinaire.

3. Actes de prévention pris en charge

Vaccination, détartrage et stérilisation de votre animal sont pris en charge⁽²⁾ en formule Niveau 3.

4. Jusqu'à 2 000 € remboursés par animal et par an

Un plafond de remboursement très élevé, à partir de 1200 € et jusqu'à 2 000 € par animal et par an.

5. Votre animal pris en charge si vous êtes hospitalisé(e) plus de 5 jours

Santé Animaux confie votre animal à l'un de vos proches (dans un rayon de 50 km) et, si cela n'est pas possible, le confie à un refuge sélectionné, à concurrence de 230 €.

6. Un capital en cas de décès accidentel

En cas de décès accidentel de votre chat ou de votre chien, un capital jusqu'à 300 € vous est versé (le montant varie selon la garantie souscrite et l'âge de l'animal).



(1) GARANTIE NIVEAU 1: MALADIE NÉCESSITANT DES ACTES DE CHIRURGIE.

(2) SELON LES MODALITÉS PRÉVUES AUX CONDITIONS GÉNÉRALES DU CONTRAT.

CONDITIONS D'ADHÉSION

Pour souscrire à Santé Animaux, votre animal doit respecter les conditions suivantes :

1. Être âgé de plus de 3 mois et de moins de 8 ans

Votre animal est couvert tout au long de sa vie, sans majoration de cotisation. Mais au-delà de ses 8 ans il n'est plus possible de souscrire à Santé Animaux.

2. Posséder un tatouage ou une puce électronique

Ce matricule est à reporter dans le Bulletin d'adhésion; il permet d'identifier votre animal.

3. Être à jour de ses vaccins

- pour un chien : maladie de Carré, hépatite de Rubarth, leptospirose, parvovirose, rage;
- pour un chat : typhus, coryza, calicivirose, leucose féline, rage.

Dans le cas contraire, les frais exposés pour soigner ces affections ne seront pas pris en charge.



COMMENT SOUSCRIRE ?

100 % en ligne sur www.vente-en-ligne.ag2rlamondiale.fr

- effectuez votre souscription en quelques étapes ;
- votre souscription en ligne sera confirmée à l'écran et par un email récapitulatif.

Par courrier

Vous avez la possibilité de télécharger votre bulletin d'adhésion pré-rempli au format PDF. Imprimez-le et renvoyez-le accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal, sous enveloppe **non affranchie** adressée à :

AG2R LA MONDIALE
SANTÉ ANIMAUX
LIBRE RÉPONSE 35593
69389 LYON CEDEX 07

Besoin d'un conseil ?

Contactez-nous au **0 970 824 024**

(appel non surtaxé, du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h)

MGARD, Société anonyme au capital de 25100 000 € - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 36 rue La Fayette, 75009 Paris - 752 934 083 R.C.S. Paris, Assureur.

VETASSUR, Société à Responsabilité Limitée au capital de 15000 euros, dont le siège social est situé au 35, rue de Marseille - CS 50623 - 69366 LYON CEDEX 07, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le N° B 449 826 742, inscrite à l'ORIAS sous le numéro 07 003 163 www.orias.fr. Gestionnaire du produit.

PRIMA, S.A. au capital social de 30 489 803,45 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Membre d'AG2R LA MONDIALE - 37, boulevard Brune 75014 Paris - 333 193 795 RCS PARIS - Membre du GIE AG2R RÉUNICA. Distributeur.